

# L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

## INTRODUCTION.

(Suite.)

XXVII.

François Ier renvoie Cartier en Canada. 1536.

Le calme étant donc rendu au royaume, François Ier donna son attention aux nouvelles découvertes de Jacques Cartier, dont celui-ci lui présenta une relation détaillée écrite par lui-même (\*). Non content de l'avoir lue, ce prince s'entretint de vive voix avec Cartier sur les pays du Canada, d'Hochelaga et du Saguenay, que ce navigateur lui représentait comme Etats différents. Il vit aussi les sauvages qu'il lui avait amenés ; et ce fut sans doute par le moyen de Taiguragny et de Domagaya qu'il conversa avec eux, surtout avec Donnacona, qui dut lui parler lui-même des voyages qu'il avait faits dans ces pays. D'autres navigateurs envoyés précédemment par François Ier lui avaient amené aussi des sauvages que ce prince fit instruire dans la foi chrétienne, ainsi qu'il a été dit. Il en usa de la même sorte à l'égard de ceux que Cartier lui présenta, Donnacona, Taiguragny, Domagaya et sept autres ; et chargea apparemment Cartier lui-même de procurer leur instruction religieuse, qu'ils reçurent en Bretagne. On a écrit de Cartier qu'on ne peut lui reprocher aucun acte de cruauté à l'égard des sauvages. Il est vrai qu'il en enleva cinq de force pour les conduire à François Ier, et nous verrons bientôt que, contre ses prévisions, cette tentative eut de très-fâcheux résultats, et fut même l'un des plus grands obstacles au succès de son troisième voyage. Mais, dans la fin qu'il se proposait pour le bien général de ces peuples, il crut trouver un motif qui l'autorisait à les amener ainsi contre leur gré. Au reste, il s'efforça toujours de les combler de bons traitements, et procura même à ces infidèles le seul vrai bonheur qu'ils pussent trouver sur la terre ; puisque, après avoir été instruits des vérités de la foi, ils demandèrent eux-mêmes et reçurent le sacrement de baptême, grâce dont ils auraient été privés, s'ils ne fussent pas sortis de leur pays, comme la suite le montrera. Cartier fut le parrain de l'un d'eux, et l'on donna à Donnacona le nom de

(\*) Voyez la note XVII à la fin du Ier volume de l'histoire de la colonie française en Canada.